

# Décoloniser La Fonderie

Pour une lecture matérialiste du rôle de la *Compagnie des Bronzes* dans la propagande coloniale

---

Analyse 2023

— Martin Georges

Rédacteur en chef, chercheur spécialisé dans l'étude de la pensée et de l'histoire du mouvement ouvrier (Université de Liège – Université libre de Bruxelles)

---



— Dans un hangar de *La Fonderie*, caché au public, le spectateur peut découvrir, allongé au sol, le moule d'une statue qui a fait couler beaucoup d'encre récemment. C'est bien lui, Léopold II, l'ancien roi des Belges, à cheval, qui, dans cette configuration, a bien moins fière allure. En apparence anecdotique, la situation de ce moule de la *Compagnie des Bronzes*, sur les lieux de l'actuel Musée de *La Fonderie*, figure comme un symbole de l'état de la question concernant la place du colonialisme et son empreinte profonde sur la société belge – dont le Musée de *La Fonderie* n'est évidemment pas exclu. Toujours là, sans être pour autant assumée comme telle<sup>1</sup>, dans cet entre-deux entre une prise de conscience tardive et la difficulté à penser le passé, le présent et l'avenir de ce qui fait pleinement partie de l'histoire de Belgique.

Par sa position unique dans le paysage muséal, scientifique et culturel belge, par son histoire également, le Musée de *La Fonderie* occupe une position unique pour approcher et relire cette histoire sociale, qui est également, toujours, une histoire matérielle. Elle peut le faire en s'intéressant à son propre passé, à son présent, et au rôle tenu par la *Compagnie des Bronzes* dans l'histoire coloniale.

La rédaction de cet article s'inscrit dans une démarche débutée cette année à *La Fonderie*, avec une première rencontre organisée autour du rôle de *La Fonderie* dans la décolonisation de l'espace public. Celle-ci a réuni Georgine Dibua Mbombo, coordinatrice-projet manager de l'ASBL Bakunshinta, Alexandre Chevalier, chercheur à l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique et Vice-président de l'ICOM Belgique, et Aliou Balde, secrétaire chargé des relations extérieures de l'association Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations. Les pistes de recherche mentionnées dans le présent article y furent suggérées. Nous remercions les participant-es de leur présence et de leurs contributions à la réflexion menée au sein du musée. Il va cependant de soi que l'auteur de l'article porte la pleine responsabilité des affirmations qui sont avancées et que toute erreur serait totalement de son fait.

## La Compagnie des Bronzes, actrice importante de la propagande coloniale dans l'espace public

On ne peut sous-estimer la place de la *Compagnie des Bronzes* dans l'appareil de propagande nationaliste du Royaume de Belgique, intimement lié à la colonisation. En effet, tandis qu'une vague de statuomanie déferle sur l'Europe à la fin du XIXe siècle<sup>2</sup>, la *Compagnie* en devient une actrice centrale<sup>3</sup>, si bien que ses productions sont aujourd'hui visibles dans de nombreuses villes du Royaume et au-delà<sup>4</sup>. Parmi celles-ci, les réalisations célébrant le nationalisme colonial belge occupent une place immanquable.

Ainsi, c'est notamment à la *Compagnie des Bronzes* que l'on doit la fameuse statue équestre de Léopold II, installée actuellement sur la place du Trône à Bruxelles<sup>5</sup>. Devenue le symbole du débat contemporain sur la décolonisation de l'espace public<sup>6</sup>, cette statue n'est pourtant pas la seule du genre réalisée par la *Compagnie*. Outre sa réplique à destination du Congo<sup>7</sup>, l'entreprise réalisa également une partie du « pont colonial » ou « pont Sobieski »<sup>8</sup> à Bruxelles, le monument aux soldats De Bruyne et Lippens à Blankenberge, ainsi que le « Monument Stanley » d'Arthur Dupagne à « Léopoldville » (Kinshasa)<sup>9</sup>.

## La statue de Léopold II, l'arbre qui cache la forêt

On a beaucoup écrit et discuté la place que devrait ou non occuper la statue équestre de Léopold II dans l'espace public. En revanche, on s'est moins arrêté sur les enjeux matériels et les conditions de possibilité de sa production. S'y intéresser permet pourtant de dépasser les discours et contre-discours sur le rôle personnel joué par un certain Léopold II de Saxe-Cobourg-Gotha, ou sur l'idéologie coloniale et nationaliste prônée par la Belgique, pour se focaliser sur la situation générale et matérielle des dominations patronales, capitalistes, racistes, et du réseau d'exploitation mis en œuvre par la Belgique, du Congo à Bruxelles.

Pour être explicite, si le débat concernant le « déboulonnage » possède toute sa légitimité, il risque néanmoins d'aveugler les parties prenantes, en occultant le cadre général dans lequel il s'insère. Outre le manque de compréhension de la fonction politique de l'érection d'une statue, qui n'a pas pour vocation d'*enseigner l'histoire* mais de *valoriser et transmettre une conception du monde*<sup>10</sup> qui est, dans ce cas, raciste, sexiste et capitaliste – et dont le rappel suffirait à légitimer une décision citoyenne d'évacuation –, les opposants et opposantes à la statue risqueraient, en se focalisant sur cette discussion, de tomber dans le piège historiographique et politique consistant à

défendre un simple contre-discours au discours conservateur. Il s'agirait alors de tenir un discours en miroir qui resterait focalisé sur deux questions : premièrement, « quelle idée ou représentation de la colonisation mettre en avant dans l'espace public ? » ; deuxièmement, « le roi Léopold II fut-il un bon roi ? ». Ces deux questions, dans leur autolimitation, représentent deux écueils intellectuels hérités de l'idéologie dominante du XIXe siècle : d'une part, oublier que ce ne sont pas des idées et des représentations qui font l'histoire, et qui auraient, par leur force intrinsèque, colonisé et exploité le Congo ; d'autre part, que l'histoire n'est pas le fait de « grands hommes » isolés et d'événements séparés les uns des autres – faut-il préciser, sur ce point, que Léopold II, surnommé le « roi bâtisseur », n'a jamais bâti quoi que ce soit de ses mains, ne mania, à notre connaissance, jamais la moindre truelle, ni ne foula jamais le sol congolais ?

La place unique du Musée de *La Fonderie*, par son histoire et son rapport matériel aux statues présentes dans l'espace public et à l'histoire sociale, nous permet pourtant de voir plus loin, de dépasser l'arbre pour voir la forêt, en adoptant une approche matérialiste de la question. Ainsi, en guise d'esquisse d'une démarche volontariste et plus générale, pouvons-nous commencer par nous intéresser à la matérialité de la statue équestre de Léopold II, pour découvrir la réalité sociale cachée à même le monument.

## De la matérialité de la statue de Léopold II

Une statue, c'est d'abord de la matière. La matière première pour fondre des bronzes consiste en une alliance de cuivre et d'étain. Dans le cas de la statue de Léopold II installée à Bruxelles, les quantités nécessaires sont énormes, puisqu'il s'agit de 4000 tonnes de cuivre et 203 kilos d'étain raffiné<sup>11</sup>. Mais d'où proviennent ces matières premières ? Et qui a payé pour de telles quantités ? La réponse est simple et se trouve inscrite en toutes lettres à l'arrière du socle de la statue : « Le cuivre et l'étain de cette statue proviennent du Congo Belge – Ils ont été fournis gracieusement par l'Union Minière du Haut-Katanga » (UMHK). Ce cuivre et cet étain provenaient donc des mines du Katanga, et elles ne furent pas achetées, mais prodiguées « gracieusement » par l'UMHK, une société créée par le roi Léopold II pour exploiter spécifiquement les mines du Katanga. Ils furent également acheminés gratuitement<sup>12</sup>.

Mais si ce cuivre et cet étain furent apparemment « donnés », encore faut-il savoir comment cette société minière se l'est procuré... En effet, comme le remarque le rapport sur la décolonisation de l'espace public au sujet de cette statue<sup>13</sup>, la mention d'une « fourniture “ gracieuse ” omet complètement les

conditions » d'extraction du cuivre et de l'étain par les mineurs congolais. Pour une entreprise comme l'UMHK, qui se concevait comme une entreprise « modèle » au Congo<sup>14</sup>, les chiffres de désertion et de mortalité durant cette période, sans parler du niveau de salaire extrêmement bas<sup>15</sup>, et du cadre colonial général au sein duquel cette extraction eut lieu, enjointraient plutôt à parler d'une extorsion de matière première. Dès lors, on comprend l'aisance à « prodiguer gracieusement » une telle quantité de cuivre et d'étain, puisque leur condition d'obtention s'apparente à du vol. À partir de ce constat, comment ne pas s'interroger davantage sur l'ensemble de cette dynamique d'extorsion et d'exploitation, au cœur du développement industriel, alors que *La Fonderie* a justement pour champ de recherche et d'étude, les industries et le travail ?

En amont du projet d'érection de la statue, une souscription fut ouverte. Comme la provenance des minerais, la liste des donateurs apparaît également noir sur blanc dans l'ouvrage consacré à la statue équestre du roi<sup>16</sup>. La parcourir revient à lire le bottin mondain des grands « gagnants » du capitalisme et du colonialisme belges. C'est ainsi tout un réseau de grandes fortunes et de cadres, liés de près ou de loin à la colonisation du Congo, qui se déploie sous nos yeux ; un réseau dans lequel s'inséra la Compagnie des Bronzes à son plus grand bénéfice, elle qui fut notamment fournisseuse de la Cour<sup>17</sup>.

## Que faire face à ce constat ?

Du point de vue de *La Fonderie*, Musée bruxellois des industries et du travail, la première chose à faire est de prendre acte de cette situation, si particulière, qui est celle du Musée de *La Fonderie*. En effet, la fondation de celui-ci, en 1983, répondait à la volonté de Guido Vanderhulst<sup>18</sup> et d'un groupe d'historiens, de sauvegarder le « Patrimoine industriel bruxellois ». Elle s'est depuis « attachée à étudier, à documenter le passé industriel de la ville, mais aussi à souligner l'importance de son patrimoine »<sup>19</sup>. Si le Musée de *La Fonderie* souhaite poursuivre cette mission et ce rôle unique qui est le sien – alliant éducation populaire, recherche historique et sauvegarde du patrimoine industriel –, dans le paysage muséal et culturel de la région bruxelloise, il doit donc en tirer les conséquences et porter une attention soutenue à son histoire coloniale.

*La Fonderie* peut, pour ce faire, prendre appui sur le récent rapport du groupe de travail « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale ; cadre de réflexion et recommandations », ainsi que sur l'expertise de chercheurs et de chercheuses, et de membres d'associations spécialisées sur la question.

Ainsi donc, les recherches portant sur les liens spécifiques de la *Compagnie des Bronzes* avec l'entreprise coloniale et sa propagande ne font que commencer pour le Musée de *La Fonderie*. Et le présent article, qui porte explicitement sur ce thème, ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité, mais manifeste la volonté de pousser plus loin les recherches et publications sur cet aspect central de l'histoire sociale et patrimoniale de la Région de Bruxelles-Capitale, et de la *Compagnie des Bronzes* en particulier, en collaboration étroite avec les diverses associations et parties prenantes concernées par le sujet.

---

## Notes

<sup>1</sup> Antoine Tshitungu Kongolo, « Belgique : une mémoire coloniale sélective », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n°65, « Le Congo dans nos têtes », juin 2010, en ligne : <https://www.revuepolitique.be/belgique-une-memoire-coloniale-selective/>.

<sup>2</sup> Maurice Agulhon, « La “statuomanie” et l’histoire », *Ethnologie française*, Nouvelle série, t. VIII, n° 2-3, 1978, pp. 145-172.

<sup>3</sup> *Fabrique d'art. La Compagnie des Bronzes de Bruxelles (1854-1979)*, Bruxelles, Les Cahiers de La Fonderie, 2004, pp. 30-31, pp. 99-100.

<sup>4</sup> New-York, Montréal, Londres... voir Pierre-Paul Dupont, « Le rayonnement international de la Compagnie des Bronzes », dans *Fabrique d'art. La Compagnie des Bronzes de Bruxelles (1854-1979)*, Bruxelles, Les Cahiers de La Fonderie, 2004, pp. 160-171.

<sup>5</sup> Voir l’ouvrage suivant, pour se rendre compte de la motivation colonialiste de l’érection de cette statue : *Léopold II. Les Monuments de Bruxelles et de Léopoldville*, Bruxelles, Vromant & Co, sd [1926 ?].

<sup>6</sup> Chantal Kesteloot, « Léopold II et les autres. Des statues controversées dans l’espace public en Belgique », *Passés futurs* n°13, « L’incertain statut des statues. Constructions et déconstructions », juin 2023. Disponible en ligne : <https://www.politika.io/fr/article/leopold-ii-autres-statu-controversees-lespace-public-belgique>

<sup>7</sup> *Léopold II. Les Monuments de Bruxelles et de Léopoldville*, op. cit.

<sup>8</sup> *Vers la décolonisation de l’espace public en Région de Bruxelles-Capitale : cadre de réflexion et recommandations*, rapport du groupe de travail, février 2022, urban.brussels, page 73.

<sup>9</sup> *Fabrique d'art. La Compagnie des Bronzes de Bruxelles (1854-1979)*, Bruxelles, Les Cahiers de La Fonderie, 2004, page 170.

<sup>10</sup> Dans le cas de la statue équestre de Léopold II, voir l’ouvrage d’époque à ce sujet, *Léopold II. Les Monuments de Bruxelles et de Léopoldville*, op. cit. dont voici quelques extraits : « Nous sommes heureux aujourd’hui de voir notre œuvre terminée et d’être les témoins de l’éclatant hommage rendu à la mémoire du grand Roi et du grand Citoyen que nous avons voulu honorer » ; « ce monument, témoignage de la reconnaissance nationale, était destiné à rappeler sans cesse aux passants, dans un centre fréquenté, l’image du grand Souverain envers qui la Belgique a contracté une immense dette de gratitude » ; « la Nation se grandit en manifestant sa reconnaissance à celui dont l’histoire fera certainement l’un des plus grands monarques du XIXe siècle, à celui dont le pays et la dynastie doivent être le plus fiers. Je félicite les membres du Comité d’Initiative et du Comité Exécutif d’avoir mené à aussi bonne fin l’érection de ce monument. Impressionnant par sa simplicité et sa grandeur, il est digne de Léopold II. Le Roi illustre dont nous célébrons la gloire a trouvé en Vinçotte un artiste qui le comprenait et qui lui-même, un pied dans la tombe, a su mettre dans son effort suprême, toute l’admiration que lui inspirait la haute figure de son Souverain » ; « l’initiative prise par vous en 1914, d’une souscription nationale en vue de réunir les fonds nécessaires à l’érection de ce beau monument, a pleinement réussi. Elle donne à cette souscription le caractère d’un éclatant hommage du peuple belge à l’homme de génie qui a servi son Pays avec une clarté et une continuité de vues vraiment remarquables. Elle est aussi un geste éloquent de reconnaissance de la Belgique entière envers ce Roi ».

Malgré ce constat, l’ex-conservateur du Musée, Pascal Majérus, semble être tombé dans l’erreur du quiproquo entre histoire et propagande : « Les retirer [les statues] amputerait aujourd’hui la ville de témoins importants pour lire l’histoire » ; « nous aurons peut-être créé une ville décolonisée, mais sans mémoire » (sic). Pascal Majérus, « Les statues doivent-elles rester en place ? », 26 juin 2020, en ligne : <https://www.lafonderie.be/2020/06/26/les-statu-doivent-elles-rester-en-place/>.

<sup>11</sup> *Léopold II. Les Monuments de Bruxelles et de Léopoldville*, op. cit.

<sup>12</sup> *Id.*

<sup>13</sup> *Vers la décolonisation de l’espace public en Région de Bruxelles-Capitale : cadre de réflexion et recommandations*, op. cit.

<sup>14</sup> Donatien Dibwe dia Mwembu, « Comment vivaient les travailleurs congolais ? Le cas de l'Union minière du Haut-Katanga », dans *Le Congo colonial - Une histoire en questions*, Idesbald Goddeeris, Amandine Lauro, Guy Vantemsche (dir.), Bruxelles, Renaissance du Livre, 2020, page 156.

<sup>15</sup> *Id.*

<sup>16</sup> Léopold II. *Les Monuments de Bruxelles et de Léopoldville*, op. cit

<sup>17</sup> Guy Lemaire, « Les lustres du Palais royal de Bruxelles », dans *Fabrique d'art. La Compagnie des Bronzes de Bruxelles (1854-1979)*, Bruxelles, Les Cahiers de La Fonderie, 2004, p. 116.

<sup>18</sup> Loin de tout procès d'intention, remarquons que Guido Vanderhulst, premier conservateur et fondateur de *La Fonderie*, est né à Kigali, au Rwanda, en 1940, et grandit dans le Congo colonial, qu'il ne quitte qu'à l'âge de vingt ans, au moment de l'indépendance (1960), pour la Belgique.

<sup>19</sup> Jean Puissant, « Patrimoines multiples : autour de l'exemple de la Cie des Bronzes de Bruxelles » dans *Cahiers Bruxellois - Brusselse Cahiers*, 2017/1(XLIX), Éditions Musées et Archives de la Ville de Bruxelles, page 379.